

Le Mot du Maire

Lors du Conseil Municipal d'installation du 4 avril dernier, j'ai tenu à remercier tous les Habarcquois pour leur engagement civique et également pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Dans mon discours, j'ai rendu un hommage appuyé au travail accompli par le précédent Conseil et au dévouement de Jean Paul ACCART durant 31 ans.

Egalement, je me suis engagé à travailler dans un esprit **d'Unité** et de **Respect** en tendant la main vers la deuxième liste en les invitant à travailler "Tous ensemble" en bonne intelligence dans l'intérêt de nos concitoyens.

La loi nous obligeant à installer rapidement notre premier conseil, nous avons procédé le jeudi 10 avril à l'élection des commissions et des délégations. **Tous** les élus ont été invités à s'intégrer afin que notre village soit représenté dans les différentes instances. Nous avons aussi évoqué les indemnités des élus, en respect de la loi. Vous trouverez l'intégralité des commissions et des délégations sur le procès verbal affiché sur les panneaux publics.

L'après-midi a été dédié à effectuer un tour d'horizon des dossiers en cours, en compagnie de Jean Paul ACCART et des adjoints.

La semaine de Pâques a été consacrée à relancer les dossiers en cours:

- La décharge illégale.

A l'étude des éléments du dossier, un courrier a été envoyé au préfet en 2001, puis un second en mai 2010. Une médiation a été organisée entre la mairie, la communauté de communes, le syndicat des eaux, et l'intéressé. Celui-ci s'était engagé à régulariser la situation. Suite à l'inspection des services de la préfecture sur site (en juin 2010), trois infractions à la loi ont été relevées. Suite à cette action une mise en demeure demandant la mise en conformité du site a été envoyée : **force est de constater qu'aucune action n'a été engagée et que cette activité illégale perdure !**

Comment rester crédible auprès de nos concitoyens qui respectent le recyclage et le tri sélectif (container vert, jaune, verre et utilisation des déchetteries) et à qui on explique actuellement l'importance de l'assainissement collectif qui va être dès l'an prochain installé dans notre commune, à contrario d'une personne qui ne respecte aucunement la loi depuis maintenant 13 ans ?

J'ai demandé au Préfet de bien vouloir saisir la justice afin que cette situation catastrophique puisse enfin cesser et de prendre toutes les mesures pour dépolluer le site et éviter tout impact sur la santé publique.

Fidèle à mon esprit de transparence, l'intégralité du dossier est consultable en mairie.

- Egalement, j'ai effectué une étude approfondie du dossier complexe sur l'immeuble « *menaçant ruine* » au centre du village. Un arrêté de péril avait été pris en date du 18 février 2014. Après renseignements auprès du Tribunal Administratif, de l'expert désigné par celui-ci, et des autres services, un nouvel arrêté a été rédigé le 18 avril 2014 en application de la loi. A ce jour le dossier ayant évolué, la démolition est en cours de réalisation par le propriétaire.
- Pour sécuriser la mobilité piétonne et la circulation routière, avec Gilles Vasseur, nous avons rencontré le service voirie / sécurité routière du Conseil Général. Nous aurons des réunions de concertation avec la population pour l'implantation :
 - Rue du pont : 2 passages piétons.
 - Rue du Paradis : un cédez le passage avec un sens unique.
 - Rue du four : sens unique (bus scolaires).
 - Rue d'Avesnes : sens unique du n° 3 au n°7 à définir.
 - Circulation aux abords de l'école.
 - Rue d'Arras : mise en place d'un miroir en face du chemin des Fresnaux et de la rue du Pont. Création de 3 passages piétons en direction d'Avesnes.
 - Rue d'Aubigny : création de 2 passages piétons pour réduire la vitesse.
 - Etude sur la faisabilité d'un rond point franchissable au carrefour de la boulangerie qui est dangereux et accidentogène.

Respectant nos engagements, aucune décision ne sera prise sans concertation.

Concernant les rythmes scolaires, les festivités, et la communication, Olivier Gallet et Sébastien Beugin sont au travail dans leur commission respective et ceci fera l'objet d'une communication spécifique.

Pour conclure, un Conseil Municipal au travail,

Cordialement
Le Maire Nicolas CAPRON

Présentation du nouveau conseil

REPARTITION DES DOMAINES DE COMPETENCES

Maire : Nicolas CAPRON

chargé des fonctions fondamentales attribuées au Maire, de la gestion du personnel communal.

1er adjoint : Gilles VASSEUR

chargé de l'urbanisme, des finances, et de la voirie communale.

2ème adjoint : Olivier GALLET

chargé des affaires scolaire, sport, de la jeunesse et de l'environnement.

3ème adjoint : Sébastien BEUGIN

chargé de la communication, des affaires culturelles, sociales, et des festivités locales.

Les conseillers municipaux :

Florent ACTHERGAL, Christine CHABE, Pierre CHABE, Régis DE BERTOULT, Stéphanie DELATTRE, Valérie FRUMERY, Maxence GLORIAN, Pierre HENRY, Danièle LALIN-BOLIN, Muriel MOMEUX, Lucile PETIT.

LES DELEGATIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA PORTE DES VALLEES

Nicolas CAPRON, Gilles VASSEUR

SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du regroupement pédagogique du Val du Gy

Nicolas CAPRON, Olivier GALLET

Suppléant : Régis DE BERTOULT

SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du Collège et du Centre de Secours d'Avesnes le Comte

Régis DE BERTOULT, Olivier GALLET

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Nicolas CAPRON, Gilles VASSEUR

Suppléant : Florent ACTHERGAL, Olivier GALLET

CNAS (Caisse Nationale d'Assurance Sociale)

Stéphanie DELATTRE

FEDERATION D'ENERGIE

Sébastien BEUGIN

LES COMMISSIONS

FESTIVITES

Sébastien BEUGIN, Valérie FRUMERY, Pierre HENRY, Danièle LALIN-BOLIN, Muriel MOMEUX, Lucile PETIT.

COMMUNICATION

Florent ACTHERGAL, Sébastien BEUGIN, Valérie FRUMERY, Muriel MOMEUX, Lucile PETIT.

VOIRIE COMMUNALE, BATIMENTS, ECLAIRAGES PUBLICS, SIGNALISATION

Régis DE BERTOULT, Pierre CHABE, Maxence GLORIAN, Pierre HENRY, Gilles VASSEUR.

FINANCES

Christine CHABE, Régis DE BERTOULT, Maxence GLORIAN, Gilles VASSEUR.

CCAS

Nicolas CAPRON, Christine CHABE, Stéphanie DELATTRE, Valérie FRUMERY, Muriel MOMEUX, Lucile PETIT.

APPELS D'OFFRES

Nicolas CAPRON, Christine CHABE, Pierre HENRY, Muriel MOMEUX.

Suppléants : Florent ACTHERGAL, Pierre CHABE, Maxence GLORIAN.

LISTES ELECTORALES

Florent ACTHERGAL, Lucile PETIT.

IMPOTS

La liste des 6 personnes retenues, sur les 12 candidats demandés, nous sera communiquée ultérieurement.

Infos Municipales

Site internet de la commune :

Un site internet vient d'être créé pour la commune. Il est à but **participatif** et **contributif**. Vous y trouverez l'ensemble des informations présentes dans cette gazette municipale, mais également d'autres informations permettant la rétrospective de la vie de notre village.

www.habarcq.com

Cérémonie du 8 Mai

Comme chaque année, la municipalité vous invite à venir célébrer l'armistice de la guerre 1939-1945. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi **8 mai à 11h30** devant la mairie, pour l'allocution du maire et la dépose de la gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Élections européennes

Le 25 mai prochain, vous serez amenés à élire les représentants du Parlement Européen. Le bureau de vote se tiendra dans la salle derrière la mairie (ancienne cantine) de **8h à 18h**.

SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation)

Le mois de mai compte 3 jeudis fériés : **1er, 8 et 29**. Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera donc les samedis **3,10 et 31** mai.

Nous vous rappelons que les conteneurs doivent être présentés sur le domaine public à partir de 5h30.

Défibrillateur

La commune dispose désormais de 2 défibrillateurs : un au terrain de foot et l'autre sur le mur de la mairie côté jardin.

Depuis 2007, toute personne est autorisée à utiliser les défibrillateurs externes automatiques dans le cadre de la lutte contre les accidents cardiaques. Il faut vérifier que la personne souffrante est capable de serrer votre main, que vous sentez son souffle lorsque vous approchez votre oreille de sa bouche... Si ce n'est pas le cas, il faut intervenir. Cela implique, dans tous les cas, de prévenir les services d'urgence : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen). Puis il faut commencer un massage cardiaque manuel, le temps de pouvoir disposer du défibrillateur et de voir les professionnels intervenir.

Il faut savoir qu'une fois allumé, le défibrillateur donne à l'utilisateur les explications nécessaires à son emploi et indique les emplacements des électrodes sur la poitrine de la victime.

Centre de Loisirs Eté 2014

Depuis l'année dernière, le centre aéré de notre commune est géré par la Communauté de Communes « La Porte des Vallées ».

Cette année, il se déroulera du lundi 7 juillet au vendredi 1er août.

Les inscriptions pourront se faire en ligne à partir de mi-mai sur le site : www.laportedesvallees.fr.

Deux permanences sont également prévues pour les inscriptions dans la salle derrière la mairie (ancienne cantine) :

- le mercredi **28 mai** 2014 de **17h30 à 19h** ;
- le samedi **28 juin** 2014 de **9h à 10h30**.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale

La Mairie sera fermée les vendredis **2 et 30 mai**.

L'Agence Postale sera fermée les **2, 3, 30 et 31 mai**.

Enquête d'opinions

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris le temps de lire vos retours d'opinion. Leur contenu nous a permis de mieux connaître vos difficultés, vos attentes, vos souhaits et nous vous en remercions. Ce premier échange, très important, n'est que le début d'un lien que nous souhaitons établir. Vous nous avez exprimé votre volonté d'avoir un village plus dynamique, plus attractif et c'est par vos idées et votre implication que les choses pourront évoluer. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, nous restons à votre disposition.

Spectacle :

Le **25 mai** (jour des élections) à **15 h 30** à la Salle des fêtes d'Habarcq, **Chorales les Raunes et Mélémélodie** de Maroeuil (Entrée : 2€)

Communauté de communes

Suite à l'assemblée communautaire de La Porte Des Vallées du 25 avril dernier, le village d'Habarcq sera représenté dans plusieurs commissions :

- Monsieur le Maire participera à la Commission Assainissement / Environnement / Patrimoine, ainsi qu'au SCOTA (Syndicat pour la Cohérence des Orientations Territoriales de l'Arrageois, Syndicat à thématique urbanisme).
- Le 1er adjoint intégrera la Commission Développement Economique ainsi que la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Scarpe Amont (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).
- Le 3ème adjoint fera partie de la Commission Communication / TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).
- Lucile PETIT intégrera la commission enfance / jeunesse (RAM)

Vie Associative

Comité d'animation l'Idéale

Assemblée Générale

Le comité d'animation l'Idéale organise son assemblée générale le : **16 mai 2014 à 20 h** à la salle des fêtes.

Aux alentours

Cette rubrique vous informera des différentes manifestations qui auront lieu au sein de la communauté de communes La Porte des Vallées.

Pour avoir plus de détails sur les activités et les manifestations organisées par La Porte des Vallées, n'hésitez pas à consulter le site **habarcq.com** et **laportedesvallees.fr**

- Mercredi 7 mai :** L'association Asthme Artois et l'école de l'asthme du Centre Hospitalier d'Arras organisent une marche de 4 ou 8 km (départ 14h00 Maison des sociétés à Achicourt)
- Vendredi 16 mai :** Don du sang à Duisans sur le parking du foyer (de 16h à 19h).
- Dimanche 18 mai :** 31ème marché aux fleurs à Duisans (dès 8h).
- Dimanche 25 mai :** Course cycliste à Rivière.
- Jeudi 29 mai :** Brocante à Berneville (10h-18h).
5ème RAID de la Porte des Vallées (dès 8h30).

Vie du village

Fleurissement des habitations :

Un concours de maisons fleuries est en cours de réflexion : N'hésitez pas dès maintenant à embellir et fleurir vos entrées, fenêtres, terrasses, jardins ... nous vous en dirons plus lors de la prochaine Gazette municipale

Horaires des messes du mois de Mai 2014

Samedi	3 mai	19h	Agnez les Duisans	Samedi	24 mai	19h	Simencourt
Dimanche	4 mai	10h	Rivière	Dimanche	25 mai	10h	Rivière
		11h	Maroeuil			11h	Maroeuil
Samedi	10 mai	19h	Beaumetz les Loges	Jeudi	29 mai	10h	Rivière
Dimanche	11 mai	10h	Rivière			11h	Maroeuil
		11h	Maroeuil					(1ère Eucharistie)
		11h15	Neuville Saint Vaast	Samedi	31 mai	19h	Beaumetz les Loges
				(1ère Eucharistie)					
Samedi	17 mai	19h	Duisans					
Dimanche	18 mai	10h	Rivière					
		11h	Maroeuil					
				(Profession de foi)					